



Cap Cerbère (Identifiant national : 910010843)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 66235001)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon, .- 910010843, Cap Cerbère. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/910010843.pdf>

Région en charge de la zone : Languedoc-Roussillon

Rédacteur(s) : Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon

Centroïde calculé : 669166°-1715670°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 24/09/2007

Date actuelle d'avis CSRPN : 24/09/2007

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 06/04/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Pyrénées-Orientales
- Commune : Cerbère (INSEE : 66048)

1.2 Superficie

26,83 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Le Cap Cerbère se situe à l'extrémité sud de la côte Vermeille, à la frontière avec l'Espagne. Cette avancée rocheuse orientée nord et est occupe une superficie de 30 hectares au sud de la commune de Cerbère.

A l'aspect général fortement découpé, elle est formée de schistes et prolongée par de nombreux écueils et îlots sous-marins. La ZNIEFF présente un dénivelé maximal de 200 m au col de Les Freses et est composée d'un maquis méditerranéen dense. Au niveau du Cap, le replat sommital d'une hauteur moyenne de 60 m est recouvert d'une pelouse aride. Le paysage de la ZNIEFF se prolonge de part et d'autre par trois plages : la plage del Sorell et del Cano au nord, la plage du Minerai au sud.

Elle se situe au sein d'un territoire très peu artificialisé, mais plusieurs voies de communication la longe et la gare internationale se situe à 500 mètres au nord. En outre, la ZNIEFF subit une forte fréquentation touristique estivale : sentiers, parkings et cabanisation font aussi parti du paysage.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Faunistique
- Oiseaux
- Floristique
- Ptéridophytes
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La zone considérée réunit une partie du Col de Les Freses, le replat sommital du cap, ainsi que les falaises et les plages, depuis la plage del Sorell jusqu'à la frontière.

La mer Méditerranée marque la limite sur la façade maritime. Sur le replat, le périmètre est matérialisé par la roue nationale N 114, par la transition avec l'urbanisation et par une ligne de crête au col de les Freses.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

La ZNIEFF forme, avec l'ensemble des falaises des Albères, l'étendue la plus importante de falaise maritime du Languedoc-Roussillon. Ce patrimoine est d'ailleurs reconnu à travers divers classements qui favorisent sa conservation.

Les replats sommitaux, en particulier le nord de la ZNIEFF, sont victimes d'une urbanisation de plus en plus poussée qui occupe l'espace et détruit les habitats : résidences, campings, parking, voie ferrée, route nationale etc...

Les falaises du Cap Cerbère sont le siège d'une fréquentation touristique importante et anarchique (passage hors sentiers) induisant de nombreuses dégradations : piétinement des végétaux, dérangement de l'avifaune nicheuse au sol (Cochevis de Thékla en particulier), dépôt d'ordures...

Pour préserver le patrimoine il faudra veiller à appliquer les diverses obligations de la loi Littoral, notamment proscrire l'urbanisation sur le site (et l'artificialisation de manière générale). La gestion de la fréquentation humaine est indispensable pour limiter les dégradations. Celle-ci doit être régulée, canalisée et maîtrisée : chemins piétonniers, mise en défens des zones sensibles et application de la réglementation déjà existante concernant la circulation des véhicules à moteur.

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
- Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges	- Ptéridophytes	- Phanérogames	- Oiseaux

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	45.2 <i>Forêts de Chênes lièges (suberaies)</i>				

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Garrigue Joseph, GOR				2005
	3661	<i>Galerida theklae</i> (C. L. Brehm, 1858)	<i>Cochevis de Thékla</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Batailler Bernard et Gonin Julien, GOR				2006
Phanérogames	81341	<i>Allium chamaemoly</i> L., 1753	<i>Ail petit Moly</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, M. James MOLINA, M. Jean-Marc TISON, CBNMP				2007
	131684	<i>Armeria ruscinonensis</i> subsp. <i>ruscinonensis</i> Girard, 1844	<i>Arméria du Roussillon, Armérie du Roussillon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP				2002
	133737	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>hispanicus</i> (Gouan) Thell., 1926	<i>Carotte d'Espagne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, M. James MOLINA, M. Jean-Marc TISON, CBNMP				2004
	97892	<i>Evax pygmaea</i> (L.) Brot., 1804	<i>Évax pygmée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Christophe GIROD, CBNMP				2007
	98258	<i>Festuca glauca</i> Vill., 1787	<i>Fétuque glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Robert PORTAL, CBNMP				1999
	106111	<i>Limonium virgatum</i> (Willd.) Fourr., 1869	<i>Statice raide, Limonium en baguette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP				2004
	113975	<i>Plantago subulata</i> L., 1753	<i>Plantain caréné, Plantain à feuilles en alène</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, M. James MOLINA, M. Jean-Marc TISON, CBNMP				2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/Période d'observation
	139028	<i>Polycarpon polycarpoides</i> subsp. <i>catalaunicum</i> O.Bolòs & Vigo, 1974	<i>Polycarpon de Catalogne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, M. James MOLINA, M. Jean-Marc TISON, CBNMP				2004
	117891	<i>Romulea columnae</i> Sebast. & Mauri, 1818	<i>Romulée de Colonna, Romulée à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, M. James MOLINA, M. Jean-Marc TISON, CBNMP				2007
	123231	<i>Sideritis endressii</i> Willk., 1859	<i>Crapaudine d'Endres, Crapaudine du Roussillon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, M. James MOLINA, M. Jean-Marc TISON, CBNMP				2004
	124753	<i>Stachys brachyclada</i> Noe ex Coss., 1854	<i>Épiaire à rameaux courts</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Ernest VIAUD, CBNMP				1990
	125995	<i>Teucrium fruticans</i> L., 1753	<i>Germandrée arbustive</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. André BAUDIERE, CBNMP				1981
	126469	<i>Thymelaea hirsuta</i> (L.) Endl., 1847	<i>Passerine hérissée, Passerine hirsute</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : M. Frédéric ANDRIEU, M. James MOLINA, M. Jean-Marc TISON, CBNMP				2004
Ptéridophytes	84501	<i>Asplenium marinum</i> L., 1753	<i>Doradille marine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : C. PRADA, E PANGUA, S. PAJARON, CBNMP				1994

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Oiseaux	2938	<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	3661	<i>Galerida theklae (C. L. Brehm, 1858)</i>	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien) Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	81341	<i>Allium chamaemoly L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	106111	<i>Limonium virgatum (Willd.) Fourr., 1869</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	124753	<i>Stachys brachyclada Noe ex Coss., 1854</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	125995	<i>Teucrium fruticans L., 1753</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	131684	<i>Armeria ruscinonensis subsp. ruscinonensis Girard, 1844</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	Batailler Bernard et Gonin Julien, GOR		
	C. PRADA, E PANGUA, S. PAJARON, CBNMP		
	Garrigue Joseph, GOR		
	M. André BAUDIERE, CBNMP		
	M. Christophe GIROD, CBNMP		
	M. Ernest VIAUD, CBNMP		
	M. Frédéric ANDRIEU, M. James MOLINA, M. Jean-Marc TISON, CBNMP		
	M. James MOLINA, M. Henri MICHAUD, CBNMP		
	M. Jean-Marc LEWIN, CBNMP		
	M. Robert PORTAL, CBNMP		